



Municipalité de Napierville

Service d'urbanisme

Hôtel de ville
260, rue de l'Église
Napierville, Québec, J0J 1L0
Téléphone : (450) 245-7210
Télécopieur : (450) 245-7691
www.napierville.ca

Formulaire : Certificat d'Arrosage d'Exception pour mai 2025

IDENTIFICATION

Nom du demandeur :

Adresse:

Courriel :

Numéro de téléphone :

*Si le demandeur n'est pas propriétaire, la section procuration doit être complétée par le propriétaire.

UTILISATION

Adresse des travaux (si différente) :

Superficie approximative :

Date de début de l'arrosage :

DOCUMENTS À FOURNIR : Preuve d'achat de semences ou pelouse en plaque

Le fait de compléter la demande ne vous autorise pas à arroser. Vous devez attendre l'autorisation de la municipalité avant de débuter vos opérations.

Signé à Napierville ce _____ Signé par (signature) _____

Procuration

Je, _____, autorise le demandeur d'effectuer la présente demande de certificat d'arrosage.

Signé à Napierville ce _____ Signé par (signature) _____

Informations Générales

- Le certificat est valide pour 21 jours à compter de la date d'émission du certificat.
- Le certificat permet d'arroser chaque soir entre 19h00 et 22h00, pour une période **MAXIMALE** d'une heure.
- Le certificat d'arrosage permet l'arrosage sur la superficie de la nouvelle pelouse uniquement
- Il est possible que le certificat d'arrosage soit révoqué si la situation change, restez à l'affût.